

# Bibliothèque publique d'Ottawa

## Cadre financier

C.A. de la BPO

9 février 2021

Anna Basile, directrice, Services organisationnels

Matthew Pritz, chef de service, Services de finance et aux entreprises



## Mise en contexte

- Le C.A. de la BPO a le pouvoir d'approuver les cadres stratégiques.
- Délégation de pouvoir – Échelons et pouvoirs financiers
- Objectif du cadre
  - Présenter des directives cohérentes afin de limiter le risque financier pour l'organisation grâce à un processus décisionnel éclairé en matière de finances.
- **Recommandation**
  - Que le C.A. approuve le cadre financier.



## Contexte

- La BPO est une entité juridique distincte de la Ville d'Ottawa.
- Il s'agit d'une organisation d'importance qui vaut plusieurs millions de dollars :
  - plusieurs secteurs d'activité;
  - exigences de prestation de services uniques;
  - clientèle diversifiée et passionnée attirée par des offres aussi bien traditionnelles que novatrices.
- La planification est intégrée à la préparation du budget annuel.
- Le cadre est un document de référence garantissant l'accès à des données suffisantes, uniformes et exhaustives pour éclairer la prise de décisions.



## Nouveaux concepts

- Coût total de propriété
- Outil de continuité financière
- Cibles du fonds de réserve de la BPO
  - 7,5 % minimum, objectif de 10 % du budget total
  - 60 % des fonds servent aux initiatives d'immobilisations
- Recettes
  - Rajustement annuel en fonction des résultats de l'année précédente
- Fonds externes
  - Gestion simplifiée des fonds
- Nouvelles mesures redditionnelles (obligations de déclaration)
  - Plan financier à long terme
  - Fonds de réserve de la BPO et des redevances d'aménagement
  - Plus de renseignements sur les dépenses associées aux fonds externes



**Des questions ?**